



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 21 décembre 2015

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 16 décembre 2015

Salle du Conseil – Hôtel de Ville de Florennes

Présents :

Voir liste en annexe

Acronymes :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Introduction ;
2. Actualisation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), information ;
3. Etat d'avancement du projet de Maison de Village de Morialmé ;
4. Etat d'avancement du projet de Maison Rurale (Salle St Pierre) de Florennes ;
5. Appel à projets FEADER ;
6. Divers ;
7. Conclusion

1. Introduction

Monsieur LOTTIN, Echevin du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance et cède la parole à Elise LEPAGE, Agent de Développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), qui décline l'ordre du jour de la réunion.

Les personnes qui se sont excusées à cette réunion sont annoncées en début de séance (voir annexe).

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (04 juin 2015) et ce dernier est approuvé sans réserve.

2. Actualisation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

9 personnes participaient en tant qu'invités aux réunions depuis plusieurs mois. Le Conseil Communal a approuvé la nouvelle composition de la Commission Locale en mai 2015. Nous accueillons officiellement les nouveaux membres.

Il s'agit de :

- Mesdames Benard, Lousberg, Michaux ;
- Messieurs Devaux, Maufort, Moustier, Niset, Pani et Verbruggen.

La CLDR acte la démission de Mr Lorent qui ne souhaite plus faire partie de la Commission.

Questions/Réponses :

- Combien y a-t-il de membres dans la Commission Locale de Développement Rural ?

=> Actuellement et suite à la démission de Mr Lorent, la Commission Locale de développement rural est composée de 27 membres. Sachant qu'elle doit être composée d'un minimum 20 personnes.

Pour rappel, les personnes qui ne peuvent se rendre aux réunions de Commission Locale de Développement Rural sont invitées à s'excuser auprès de la Commune ou de la FRW. En effet, le Règlement d'Ordre Intérieur de la Commission Locale de Développement Rural contient un article stipulant que les personnes ne s'excusant pas à 3 réunions consécutives sont considérées comme démissionnaires.

3. Etat d'avancement du projet de Maison de Village de Morialmé

Il s'agit de la première demande de convention en Développement Rural de la Commune. Ce projet se trouve dans le Programme Communal de Développement Rural (document disponible à la Commune) ou plus d'informations via ce lien <http://dr-florennes.blogspot.be/>

L'intitulé exact du projet est « Réaménagement de la salle communale de Morialmé en maison de village, avec aménagement des abords ».

Pour rappel, l'avant-projet a été présenté le 04 juin 2015 par l'Inasep (auteur de projet) et approuvé par la Commission Locale de Développement Rural. Les associations qui occupent cette salle avaient également été conviées à cette réunion.

Depuis cette réunion, il y a eu une réunion en octobre 2015 appelée « comité d'accompagnement ». Il s'agit de la présentation de l'avant-projet aux instances subsidiaires, en l'occurrence, la DGO3.

Ce qu'il faut retenir de cette réunion est que, à la demande de la DGO3, le projet a été renommé en « Réaménagement de la Salle Communale de Morialmé en Maison RURALE, avec aménagement des abords ».

Pourquoi une Maison Rurale ?

Car l'actuelle salle contient une scène, ce qui peut permettre des activités de types spectacles, théâtre ou autres, ... et donc des activités culturelles. Hors, techniquement parlant, lorsqu'une salle peut accueillir des activités à la fois associatives (salles de réunions, salle de banquet, etc ...) et culturelles, on parle alors de Maison Rurale. Un accord de coopération existe entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce qui concerne l'équipement des Maisons Rurales (équipement à charge de la FWB). Sachant que dans les faits, il y a un moratoire sur l'infrastructural et l'équipement. La requalification du projet ne change rien donc rien dans les faits.

Les suites de ce projet ?

Une nouvelle réunion devrait se tenir courant janvier 2016 avec l'Administration Régionale (DGO3) en vue de finaliser le dossier « avant-projet » et que l'auteur puisse alors passer au stade du « projet » comprenant :

- la demande du permis d'urbanisme ;
- la réalisation du cahier des charges ;
- le lancement de l'appel d'offres du marché de travaux et le rapport d'adjudication.

L'envoi de ce dossier « projet » doit être réalisé pour le mois de juin 2016.

Pour information, la salle communale de Morialmé est maintenant fermée pour cause de sécurité. Un courrier a été envoyé aux associations afin de les prévenir.

Questions/Réponses :

- Est-il possible de prévoir des clauses spéciales dans le futur cahier des charges pour notamment favoriser des artisans de la région lors des travaux ?
 - ⇒ Cela pourra être discuté avec l'architecte. Sachant qu'il s'agira d'un appel d'offres européen vu les montants, il n'est pas légal d'exclure un type de nationalité pour la réalisation des travaux. Néanmoins, certains postes ou lots plus petits pourraient être alloués pour les artisans de la région.

4. Etat d'avancement du projet de Maison Rurale de Florennes

Il s'agit de la deuxième demande de convention en Développement Rural de la Commune. Ce projet se trouve dans le Programme Communal de Développement Rural (document disponible à la Commune) ou plus d'informations via ce lien <http://dr-florennes.blogspot.be/>

L'intitulé exact du projet est « Rénovation de la Salle St Pierre à Florennes ».

Une réunion de demande de convention a eu lieu avec l'Administration Régionale en juillet 2015. Depuis la commune a renvoyé les documents nécessaires à la signature du Ministre.

*Il semblerait que le Ministre ait signé depuis peu la convention-faisabilité (qui va octroyer de l'argent pour que la commune puisse désigner un auteur de projet et avancer sur l'avant-projet – **confirmé entre la réunion et la rédaction du compte-rendu**).*

L'avant-projet sera présenté au Collège, à la Commission Locale de Développement Rural et aux associations locales (utilisateurs actuels et futurs de la salle).

C'est aussi l'INASEP qui va réaliser l'avant-projet de cette future Maison Rurale. Le Collège communal a décidé de détruire et reconstruire le bâtiment. Ceci afin de pouvoir réfléchir à de meilleurs agencements de la grande salle polyvalente (diffusion de films, théâtre, spectacles,...) et des salles de réunions à destination des associations locales. De plus, le projet sera étudié du point de vue des performances énergétiques (isolation, système de chauffage,...). Un gradin rétractable de 200 places environ permettra de faire en sorte que la salle de projection puisse garder toute sa polyvalence. Le Foyer Culturel demandera les subventions disponibles à la Province de Namur pour couvrir l'achat d'équipements.

La Commune n'ayant pas encore été notifiée pour ce projet (c'est-à-dire qu'elle n'a pas encore reçu de courrier officiel de la part du Ministre en charge du Développement Rural), les délais de 18 mois jusqu'au dépôt du dossier « projet » ne courent pas encore. Il s'agit de la même procédure administrative que pour le projet de Maison Rurale de Morialmé. **Fait depuis.**

5. Appels à projet du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR)

Dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR) et du FEADER, programme 2014-2020 (approuvé par le Gouvernement Wallon en juillet 2015), la commune travaille sur deux dossiers :

- Les aires de convivialité à Flavion et Thy-le-Baudouin
- L'espace culture à Florennes-Centre

Ces deux dossiers concernent des mesures différentes du PWDR. Il s'agit de projets menés avec l'Europe. Plus d'informations via le lien : <http://agriculture.wallonie.be/pwdr>

Le projet d'espace culture concerne la mesure 7.4 du PWDR intitulée «Investissement dans des services de base à la population»

Le projet des aires de convivialité concerne la mesure 7.5 du PWDR intitulée «Investissement dans de petites infrastructures touristiques»

Ces deux projets sont réfléchis en concertation entre la Commune, le Foyer Culturel, le Groupe d'Actions Local Entre-Sambre-Et-Meuse (GAL), le BEP, et la FRW.

Le Bureau Economique de la Province (BEP) accompagne et conseille la commune dans le cadre de la rédaction des fiches à compléter et rentrer pour le **15 février 2016 au plus tard.**

Monsieur Laurent Habran, directeur du Centre culturel local présente le projet lié à l'Espace culture intitulé : «Projet d'aménagement d'une zone d'accueil et de diffusion d'information touristique, des produits de terroir et culturelle locale, nationale et internationale dans le futur espace culture»

Florennes regorge d'associations diverses et variées (presque 200) mais les opérateurs se trouvent souvent incapables de leur offrir les services d'accueil de base (prêt de locaux) et de mise en évidence qu'elles méritent, notamment pour les associations folkloriques, les producteurs de produits du terroir, les artisans locaux. Florennes est aussi un lieu de passage pour de nombreux touristes, mais n'offre pas de structure d'accueil pour ces derniers.

Le projet vise à valoriser et à renforcer l'offre de services culturels et touristiques locaux comme régionaux.

Il vise également à favoriser la mobilité douce et, sur un plan national, à encourager la dissémination des réseaux points-nœuds, déjà bien présent en Flandre et naissants en Wallonie.

Des travaux sont déjà en cours et il s'agit donc d'aménager la dernière partie de l'Espace Culture (+600 m²).

Monsieur Verrue Vincent, agent de développement présente le projet lié aux aires de convivialité intitulé : « Equiper les villages de Flavion et Thy-Le-Baudouin d'une aire de repos et de convivialité à destination des villageois et des usagers du réseau cyclable points-nœuds « 1000 bornes à vélo de la Sambre à la Meuse »

Ce projet, issu d'une fiche prioritaire du PCDR a été quelque peu retouché afin de mieux cadrer avec l'appel à projets sans toutefois dénaturer sa philosophie. Il cadre à la fois avec les documents d'orientations européens, régionaux et locaux.

Les aires seraient donc localisées dans les villages de Thy-Le-Baudouin et Flavion, villages étant eux-mêmes concernés par le réseaux points nœuds, allant de la Sambre à la Meuse et plus localement des lacs de l'Eau d'heure à la vallée de la Molinee et Maredsous.

Ces aires seraient équipées :

- de tables et bancs, de barbecues fixes,
- de jeux pour enfants,
- de bornes de rechargement pour vélos électriques,
- d'un espace ouvert pouvant accueillir le cas échéant une petite infrastructure légère de type chapiteau ou tonnelle
- d'une zone en dolomie type terrain de pétanque.

Questions/Réponses :

- Pourquoi avoir choisi ces deux villages en particulier ?
 - ⇒ le projet d'aires de convivialité est un projet inscrit dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Lorsque la réflexion concernant l'appel à projets du PWDR a commencé, les membres de la Commission Locale de Développement Rural ont réfléchi et ont mis en évidence deux villages ne possédant encore à ce jour aucune aire de jeux ou de convivialité. De plus, des citoyens de ces villages étaient prêts à travailler sur ces projets. Une visite de terrain a d'ailleurs été organisée.

Mr Lottin ajoute que d'autres villages de l'entité feront l'objet d'aménagement de type Agora Space (sports de rue).

- Il serait intéressant de mener une réflexion autour de toilettes publiques comme cela se fait beaucoup en France.
 - ⇒ en effet, il faudra veiller à cela ainsi qu'aux déchets. Si le projet est retenu, on demandera donc à l'auteur de projet de faire des propositions en ce sens.

Une membre informe que la commune de Dinant a créé une application pour smartphone reprenant toutes les activités offertes sur le territoire. Il serait peut être intéressant d'y penser pour Florennes.

6. Divers

Vincent Verrue, Agent de Développement à la Fondation rurale de Wallonie rappelle qu'en chaque début d'année, la Commission Locale de Développement Rural rédige son **rapport d'activités**. Il s'agira de passer en revue les projets inscrits dans le Programme Communal de Développement Rural et d'en faire leur état d'avancement. Cela permettra aux nouveaux membres de se faire une idée plus précise de tous les projets inscrits dans ce Programme.

Ce sera aussi l'occasion de recueillir l'avis des membres concernant la prochaine demande de convention en Développement Rural.

Mr Lottin souhaiterait que les dossiers Ravel et pré-Ravel avancent. Des relevés ont été réalisés par l'asbl « chemins du rail », de la Rotonde jusque Stave. L'objectif est également de rejoindre le Ravel vers Doische.

De manière générale, Mr Lottin souhaite qu'en 2016, les membres s'investissent dans ce projet et dans d'autres plus petits projets du PCDR.

Des actions sont envisagées notamment en 2016 via le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), il est possible d'y participer.

7. Conclusion

Mr Lottin remercie les personnes présentes à cette réunion et les invite à boire le verre de l'amitié.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Vincent VERRUE & Elise LEPAGE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Elise LEPAGE,
Vincent VERRUE,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	/
2	Bénard	Françoise	Excusée
3	Bouvé	Gaëtan	/
4	Capron	Pierre	/
5	Chintinne	Grégory	Excusé
6	Coppieters	Jean-Philippe	Présent
7	De Clercq	Laurent	Présent
8	Delcourt	Yves	/
9	Devaux	Hans	Présent
10	Genard	Mathieu	Excusé
11	Hénuzet	Frédéric	/
12	Hoffman	Grégory	/
13	Hontoy	Etienne	Excusé
14	Lorent	Christian	Démissionnaire
15	Lottin	Claudy	Présent
16	Lousberg	Evelyne	Présente
17	Marin	Sylvie	Excusée
18	Maufort	Samuel	/
19	Mazy	Jean-Paul	Présent
20	Michaux	Sonia	Présente
21	Moustier	Christophe	/
22	Niset	Dominique	/
23	Pani	Maurisio	/
24	Parmentier	Vérane	/
25	Pierard	Jean-Marie	Excusé
26	Queriat	Bernard	/
27	Surahy	Christina	/
28	Verbruggen	Marc	Présent

Pour le foyer culturel, Monsieur Laurent Habran

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Madame Elise Lepage
- Monsieur Vincent Verrue